



**Association francophone
des aînés du
Nouveau-Brunswick**
Au cœur de l'action en Acadie!

**ASSOCIATION FRANCOPHONE DES AÎNÉS DU NOUVEAU-BRUNSWICK
Propositions du CA de l'AFANB pour l'AGA 2018**

Soutien à domicile et condition de travail : priorité no 1

La grande priorité et l'enjeu principal de l'AFANB soient le soutien à domicile avec des conditions de travail très grandement améliorées pour toutes les personnes dans les foyers de soins, les foyers de soins spéciaux et le soutien à domicile avec un minimum de 15 \$ de l'heure, des avantages sociaux et de la formation continue. Tout cela, dans un bref délai pour le mieux-être de toutes personnes âgées de la province du N.-B.

Aînés

1. Qu'il soit résolu que l'AFANB demande de mettre en fonction les 75 recommandations du rapport du Conseil du vieillissement du Nouveau-Brunswick.
2. Qu'il soit résolu que l'AFANB demande la création d'un conseil provincial des aînés indépendant du gouvernement, mais financé par des fonds publics.
3. Qu'il soit résolu que l'AFANB exige au gouvernement d'avoir une charte des droits des aînés.
4. Qu'il soit résolu que l'AFANB recommande des centres de collaboration avec des guichets uniques dans les régions et les communautés francophones afin de pouvoir donner un service de soutien à domicile plus adéquat.
5. Qu'il soit résolu que l'AFANB demande au gouvernement des programmes en ressources humaines et financières pour apporter de l'aide aux proches aidants.
6. Qu'il soit résolu que l'AFANB continue de demander au gouvernement que le bureau du défenseur aux aînés ait plus de ressources humaines et financières afin de pouvoir donner les services nécessaires aux aînés.
7. Qu'il soit résolu que l'AFANB se prononce contre la privatisation des foyers de soins dans notre province et que le gouvernement favorise la gestion des foyers de soins par une gestion communautaire.

Santé

1. Qu'il soit résolu que l'AFANB continue de travailler pour le retour au secteur public de l'Extra-mural et Ambulances N.-B. avec les deux régies de la santé Horizon et Vitalité.
2. Qu'il soit résolu que l'AFANB appuie le rapport de la Coalition en santé nationale au sujet d'un programme universel de médicaments.
3. Qu'il soit résolu que l'AFANB appuie Égalité santé en français qui réclame le retour de la pleine gestion de la régie de santé Vitalité, par le biais d'un Conseil d'administration élu au suffrage populaire et sans ingérence de la part du ministère de la Santé du Nouveau-Brunswick. Ce conseil aurait la responsabilité d'embaucher une personne à la direction générale de la régie.

Social

1. Qu'il soit résolu que l'AFANB continue de demander une loi au sujet de l'équité salariale s'appliquant au secteur privé.
2. Qu'il soit résolu que l'AFANB demande au gouvernement d'avoir un salaire minimum de 15 \$ l'heure d'ici quatre ans.
3. Qu'il soit résolu que l'AFANB demande, en 2018-2019, que le taux de base de l'aide sociale soit augmenté de 13 % pour les bénéficiaires aptes au travail et de 5% pour tous les autres bénéficiaires et par la suite, indexé à l'inflation.

Langues officielles

1. Qu'il soit résolu que l'AFANB appuie Égalité santé en français et qu'elle entreprenne des démarches auprès du gouvernement fédéral pour que la Partie VII de la LLO-CA soit respectée et qu'une composante pour le développement des communautés linguistiques minoritaires soit incluse dans toutes ententes fédérales-provinciales comme le prévoit la LLO-CA.
2. Qu'il soit résolu que l'AFANB demande au gouvernement que les recommandations du rapport du comité de travail, au sujet des services en français dans les foyers de soins, les foyers de soins spéciaux et le soutien à domicile, soient rendues publiques.